

DIPLÔMÉS nouveau réseau

SPORT politique trans

JEUX VIDÉO au féminin

ÉDITO

rais pas ci, iais pas ça	. 2
CAMPUS	
EXPRESSION ORALE	•
L'art de la langue	. э
Candidats aux examens	
et en politique	. 4
DISTINCTION	
Deux employés récompensés	. 4
COMMUNAUTÉ	
UdeM un jour, UdeM toujours	. 5
FRANCOPHONIE	c
En tête-à-tête PARENTHÈSE	. о
Graine d'entrepreneur	. 7
RÈGLEMENTATION ET CANNAI	
Canna-bannis	
SPORT	
IDENTITÉ DE GENRE	
L'inclusion en compétition	10
SOCIÉTÉ	
CONDITIONS DE TRAVAIL	
De l'ombre au clair-obscur	11
ALIMENTATION À frigo ouvert	12
ENVIRONNEMENT	
Libérer les rivières	13
LITTÉRATURE	
Liberté, égalité, féminité	14
ÉDUCATION	
Bilan d'un mandat contrasté	14
CULTURE	
MUSIQUE	
Un cerveau musical	15
JEUX VIDÉO	
Les femmes aux manettes	16
ARCHITECTURE Dessine-moi un dôme	17
MUSIQUE	
Mémoire d'orchestre	17
MURALE	
Peindre son avenir	18
SORTIES	
Dévoiler la poésie du quotidien Riopelle en gravures	
PHILOSOPHIE	
	19

FAIS PAS CI, FAIS PAS ÇA

est la fin d'une certaine hypocrisie. La marijuana, traitée comme un problème de société alors qu'elle est largement démocratisé chez les jeunes* et dans le reste de la population, vient d'être légalisée.

Cette loi, c'est la liberté de consommer, ou non, du cannabis au Canada et par conséquent au Québec. Une avancée certaine et la possibilité pour chaque adulte d'agir comme bon lui semble concernant une substance qui mérite néanmoins que l'on sensibilise à ses effets.

Il est encore assez difficile de s'y retrouver devant la légalisation mise en place et même au sein de l'UdeM, son arrivée s'avère problématique (article page 7).

La mairesse de Montréal, Valérie Plante, a décidé de suivre la loi promulguée par le gouvernement. « Il sera interdit de fumer ou de vapoter du cannabis partout où il est déjà interdit de fumer du tabac », stipule

Tout le monde sur un pied d'égalité, en voilà une bonne nouvelle!

Ah, j'oubliais les restrictions d'usage attachées à la loi. Les sites des établissements universitaires en font partie.

Si je traduis, les politiciens prennent les devants face au risque potentiel de voir les universités se transformer en gigantesques lieux de rassemblement pour fumeurs invétérés. Ils continuent à traiter les étudiants avec paternalisme en s'imaginant qu'ils ne sont pas capables de se retenir de fumer. On en est toujours là...

Attend encore un peu!

Et le futur gouvernement caquiste ne semble pas trouver cela assez dur. François Legault a promis de faire passer l'âge légal pour la consommation de 18 ans à 21 ans. Un vrai pas en avant...

Il faudrait donc avoir atteint 21 ans pour faire un choix raisonné sur sa consommation de cannabis. En attendant, vous pourrez toujours aller sur l'autoroute dès 16 ans.



En continuant de laisser la direction de la province à des sexagénaires, les choses vont avoir du mal à évoluer...

Il doit y avoir quelque chose de rassurant à voir toujours les mêmes personnes nous expliquer ce qui est bon pour nous. Un peu comme les grands philosophes qui restent au goût du jour (p. 19), la politique à l'ancienne a encore de belles années devant

Pour justifier la ligne de son parti, le député de la CAQ, Simon Jolin-Barrette a indiqué que la consommation de cannabis chez les adolescents crée des problèmes pour leur développement cérébral. Une raison louable puisque la substance n'est pas à mettre entre toutes les mains et la sensibilisation, notamment pour les risques de maladie mentale, est primordiale. Mais est-ce qu'on pourrait, pour une fois, traiter les étudiants comme des êtres responsables?

L'art de se développer

Les risques liés au cerveau. Voilà un domaine qui pourrait intéresser les chercheurs du BRAMS (p. 15). Ces derniers s'intéressent à la relation entre la musique et l'apprentissage.

D'après leurs recherches, la pratique musicale permet le développement du cerveau et facilite l'apprentissage.

Et si la musique aide à se développer, la peinture a d'autres vertus. Une initiative mise en place à l'UdeM permet, par la réalisation de murales, à des jeunes en réinsertion de réaliser un projet artistique qui pourrait leur ouvrir de nouvelles possibilités (p. 18).

Pour finir, je vais parler d'un anniversaire. Celui du mouvement #metoo. Un anniversaire sinistre, mais qui a permis d'ouvrir les yeux sur une réalité loin d'être idéale. Il reste un long chemin pour inverser la tendance dans nos sociétés, mais également dans le monde virtuel. Bien que près de la moitié des consommateurs de jeux vidéos soient des femmes, les héroïnes s'y font encore rares (p. 16).

Alors elles tentent de se regrouper pour faire entendre leur voix (p. 14). En attendant que la force du nombre soit remplacée par l'égalité des chances.

* Selon les données de l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), 41,7 % des 18-24 ans ont consommé du cannabis au cours de l'année 2014-2015.

Prochaines réunions de production: les mercredis 17 octobre et 14 novembre à 16 h 00 au local B-1274-6 du pavillon 3200, rue Jean-Brillant.

RÉDACTEUR EN CHEF

Thomas Martin redac@quartierlibre.ca

CHEFS DE SECTION

CAMPUS

Marianne Castelan campus@quartierlibre.ca

SOCIÉTÉ

Zacharie Routhier societe@quartierlibre.ca

CULTURE

Romeo Mocafico culture@quartierlibre.ca

PHOTO DE LA UNE

Benjamin Parinaud

Quartier L!bre

Claudie Arseneault, David Brosseau, Lou Curien, Jean-Baptiste Demouy, Chloé Dioré de Périgny, Stéphanie Dussault, Morgane Gelly, Amandine Hamon, Kim Jandot, Nicolas Jeanneau, Pascale Langlois, Anna Luna Rossi, Liza Leblond, Sarah Molkhou, Catherine Morin, Esther Thommeret

CORRECTEURS

Gustavo Basaldua Gaëlle Varnier-Brunet

RÉVISEUR

Julien Besse

PHOTOGRAPHE

Benjamin Parinaud

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Marie Roncari directeur@quartierlibre.ca

INFOGRAPHE

Alexandre Vanasse

Accès-Média | accesmedia. com

Hebdo-Litho

PUBLICITÉ

IMPRESSION

POUR NOUS JOINDRE

Tél.: 514 343-7630

Courriel: info@quartierlibre.ca Site web : www.guartierlibre.ca Quartier Libre est le journal des étudiants de l'Université de Montréal publié par Les Publications du Quartier Libre, une corporation sans but lucratif créée par des étudiants en 1993. Bimensuel, Quartier Libre est distribué gratuitement sur tout le campus de l'Université de Montréal et dans ses environs. Tirage de 6 000 exemplaires.

Nos bureaux sont situés au:

3200, rue Jean-Brillant

(local B-1274-6)

Montréal (Québec) H3T 1N8 Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1198-9416

Tout texte publié dans Quartier Libre peut être reproduit avec mention obligatoire de la source.

PROCHAINE TOMBÉE 5 novembre 2018

PROCHAINE PARUTION

14 novembre 2018



Délie ta langue! est un nouveau concours organisé par le Bureau de la valorisation de la langue française et de la Francophonie (BVLFF) de l'UdeM. Destiné aux étudiants de 1^{er} cycle, il leur propose de choisir une expression française et un enjeu social, puis de développer un lien entre les deux à l'oral. L'objectif du concours est de remettre l'éloquence au goût du jour.

PAR JEAN-BAPTISTE DEMOUY

élie ta langue! invite les participants à préparer une vidéo de 4 à 5 minutes autour de l'expression française choisie. Une dizaine d'étudiants seront retenus pour la finale, qui se tiendra le 20 mars 2019. La coordonnatrice du concours, Ha-Loan Phan met l'accent sur la vocation éducative de ce type d'évènements. « Entre théorie et pratique, une formation sera offerte aux finalistes pour les aider à parfaire leur éloquence avant la finale », indique-t-elle.



On ne veut pas parler pour parler. On est là pour véhiculer certaines idées et faire passer un message.»

Ha-Loan Phan
Coordonnatrice du concours
Délie ta langue!

Le choix de proposer des vidéos au lieu d'une audition classique vient du souhait de créer un concours aussi libre que possible, sans le stress ou l'urgence qu'une épreuve classique peut procurer, selon M^{me} Phan. Elle veut le démarquer d'autres concours d'éloquence classiques qu'elle compare à des examens.

« Je préfère créer un stress positif où l'étudiant est à l'aise, insiste-t-elle. De ce fait, on peut travailler librement et mieux développer son suiet. »

Au-delà de l'art oratoire, Délie ta langue! souhaite inviter l'esprit critique dans ce concours. « Une des conditions de participation est de toucher à un enjeu social, appuie la coordonnatrice. On ne veut pas parler pour parler. On est là pour véhiculer certaines idées et faire passer un message. »

Promouvoir la francophonie dans la diversité

Selon la vice-rectrice associée à la langue française et à la francophonie, Monique Cormier, la langue française nage dans un océan anglophone sur le continent nordaméricain.

- « Nous ne sommes pas défensifs par rapport à la langue française, déclaret-elle. Nous sommes offensifs dans notre fierté et dans sa valorisation. » M^{me} Cormier ajoute que l'UdeM revendique sa francophonie dans la diversité.
- « Notre façon de nous présenter est à la base de la communication, insiste le professeur titulaire au Département de didactique de l'UdeM, Daniel Daigle. Elle nous permet de savoir à qui on a à faire. Malheureusement,

elle est le parent pauvre de l'enseignement du français. » Le professeur explique que dans le programme du ministère de l'Éducation du Québec, il y a des compétences liées à l'oral, mais, selon lui, peu de choses sont faites par rapport à son enseignement. « L'éloquence a un rôle important à jouer au niveau professionnel ou encore au niveau de l'intégration », soutient M. Daigle.

Pratique désuète

M^{me} Cormier constate que l'éloquence a perdu de son importance. « On veut donc mettre l'accent sur la structure du message et de la pensée, pour améliorer la prise de parole, développe-t-elle. Sur le marché du travail, l'éloquence est un plus. » Pour M. Daigle, la situation reste problématique et avec ses collègues du Département de didactique, ils essaient de l'aborder dans certains de leurs cours. « On remarque que les étudiants connaissent finalement peu le "code oral", cette mécanique de la langue qui est pourtant la base sur laquelle on fonde l'écrit », détaille le professeur.

Remettre l'éloquence au goût du jour est la motivation principale du concours, selon la coordonnatrice. « Il y a des groupes de débat ou d'improvisation à l'UdeM, mais ils ne sont pas assez mis en avant, déploret-elle. Délie ta langue! a pour vocation d'encourager ces initiatives. » L'envoi de candidatures est possible jusqu'au 21 novembre à minuit, et les 10 finalistes seront dévoilés mi-décembre.

CODE ORAL

«Le "code oral", c'est la mécanique de construction de la langue, informe le professeur titulaire au Département de didactique de l'UdeM, Daniel Daigle. C'est un code qui permet de construire les mots.»

Il ajoute que certains aspects sont régis par des règles que l'on doit respecter. « Quand un mot est morphologiquement complexe, il y a des transformations qui sont possibles et d'autres non », développe-t-il. Il explique qu'il s'agit du même principe que la syntaxe à l'écrit.

CANDIDATS AUX EXAMENS...

ET EN POLITIQUE

Les étudiants de l'UdeM Elisabeth Dionne, Ismaël Seck et Vincent J. Carbonneau se sont portés candidats à l'élection provinciale du 1^{er} octobre 2018. Si aucun d'eux n'a été élu, ils portent toutefois un regard positif sur leur campagne.

PAR KIM JANDOT

CONCILIER ÉTUDES ET VIE POLITIQUE

Étudiante à la maîtrise en envi-

ronnement et développement

durable et détentrice d'un

baccalauréat en études inter-

nationales, Elisabeth Dionne

s'est présentée pour le Parti

Vert dans la circonscription de

Brome-Missisquoi et a obtenu 2,4 % des voix. Pour elle, cette

campagne est une victoire. « Je suis particulièrement

fière, car le Parti Vert a peu de

ressources financières et maté-

rielles, explique-t-elle. Nous sommes plutôt indépendants

a obtenu 4,3 % des voix aux dernières élections. Il dit avoir été confronté à quelques défis durant sa campagne. « Être représentant dans un petit parti, c'est avoir moins d'attention que les autres, observe-t-il. Il y a davantage

ieunesse. »

reconnu et l'environnement devient une priorité, ce qui aide à la visibilité. »



dans nos campagnes et malgré ce peu de ressources, ce sont tout de même près de 1 000 personnes qui ont choisi de voter pour moi. »

La campagne n'a pas toujours été facile pour Elisabeth, notamment en ce qui concerne la conciliation avec sa maîtrise. « Le gros de la préparation s'est fait durant l'été, décrit-elle. Pendant la campagne, mes professeurs ont été très compréhensifs. J'étudie en environnement et développement durable, donc ils étaient plutôt contents de mon engagement. »

Elisabeth déplore également le faible taux de participation, qui selon Élections Québec a été de 66,75 %. Une proportion inférieure à celle des élections provinciales de 2014, qui avaient réuni 71,43 % des électeurs inscrits. « Il est important que la population prenne conscience de l'importance d'aller voter, dit-elle. Ce sont des décisions qui nous affectent directement, bien que ça paraisse loin. » L'étudiante souligne que son engagement politique est loin d'être terminé, mais qu'elle souhaite avant tout finir sa maîtrise.

APPRENDRE DE L'EXPÉRIENCE

Le candidat pour le Parti Vert dans la circonscription de Mont-Royal-Outremont et étudiant au baccalauréat en droit, Vincent J. Carbonneau d'efforts à faire. Cependant, le Parti Vert est de plus en plus

Le candidat dénonce également une certaine discrimination liée à l'âge. « Les électeurs sont prêts à nous écouter, ils sont ouverts à la relève, informe-t-il. Ce sont plutôt certains autres

candidats ou certains médias qui sont moins ouverts à la

Vincent a de nombreux projets. « Je pense me représenter dans la même circonscription et le résultat de l'élection m'encourage encore plus à le faire, détaille-t-il. Je veux également créer une association locale du Parti Vert afin qu'on se prépare encore mieux aux prochaines élections. »

Pour lui, il est important que la mobilisation se poursuive. « Il faut continuer à s'impliquer, ce n'est pas parce que les élections sont finies qu'il faut s'arrêter, prévient-il. La démocratie, ce n'est pas seulement aller voter, c'est aussi participer à des consultations publiques ou aller manifester. »

PRIORITÉ ÉDUCATION



Étudiant au baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale et candidat pour Québec Solidaire, Ismaël Seck a obtenu 8,2 % des voix dans Jeanne-Mance-Viger. Pour lui, la priorité est l'éducation. « Les conditions de travail en enseignement sont très difficiles, développe-t-il. Nous manquons cruellement de ressources. »

Dans un avenir proche, Ismaël aimerait réussir à recruter davantage de personnes afin de créer une association locale de Québec Solidaire. L'étudiant ne néglige pas ses études pour autant. « Je termine mon baccalauréat au printemps 2019, dit-il. Je dois admettre que la maîtrise en éducation interculturelle m'intéresse beaucoup. »

Si l'éducation est le cheval de bataille d'Ismaël, il n'en oublie pas d'autres problématiques qu'il juge tout aussi importantes, comme l'immigration ou le développement durable. « Il est urgent de s'investir dans la lutte contre les changements climatiques », déclare-t-il. L'étudiant souhaite que les jeunes s'impliquent davantage, quelle que soit leur allégeance politique.

DISTINCTION

DEUX EMPLOYÉS RÉCOMPENSÉS

Pour avoir retrouvé une dame âgée portée disparue, pendant une surveillance de routine, deux préposés au maintien de l'ordre de l'UdeM ont été récompensés par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

PAR MARIANNE CASTELAN

secouru une personne âgée portée disparue. Dans un communiqué, l'UdeM explique que les deux agents étaient en patrouille de routine sur l'avenue Vincent-d'Indy et ont alors repéré une dame, seule, près de la Faculté de musique.

C'est en regardant au fond d'un ravin de 25 pieds qu'ils ont aperçu la dame, restée coincée entre une clôture et un muret de pierres. La dame a ensuite été prise en charge

Récompense policière

« Les agents de l'UdeM ont été invités au poste de quartier 24, pour la remise d'un certificat de mention de reconnaissance par le sergent Godbout et le lieutenant Rodrigue », annonce la commandante du poste 24, Geneviève Paquette. Cette dernière souligne que le niveau d'engagement des agents, qui dans ce cas a eu une incidence directe sur

Pilon et Samuel Tremblay ont retrouvé et l'Hôpital général de Montréal. les policiers. « Leurs candidatures m'ont été établie de critères de sélection. « Comme soumises pour approbation à la suite de leur distinction lors de l'intervention citée », développe M^{me} Paquette.

> La commandante du poste de quartier 24 explique qu'il n'est pas rare de voir la police récompenser les citoyens pour leur contribution à la sécurité. « Les policiers prennent l'initiative de reconnaître l'apport citoyen lorsqu'ils constatent une action qui sort de l'ordinaire » détaille-t-elle.

e 25 juin dernier, les agents Dominic par les services de santé et transportée à la vie de la personne, a été remarqué par M^{me} Paquette ajoute qu'il n'existe pas de liste chaque intervention est unique, il n'y a pas d'automatisme quant aux critères, informet-elle. Les interventions sont évaluées à la pièce sur des dimensions comme le courage, l'initiative, le sens civique ou l'altruisme. » La commandante souligne qu'il est important d'offrir ce type de reconnaissance pour des interventions qui sortent de l'ordinaire, car elles se démarquent auprès de la communauté et participent à impliquer les citoyens dans le maintien de la sécurité.

UdeM UN JOUR, UdeM TOUJOURS

Avec ses 400 000 diplômés, l'UdeM dispose d'une vaste communauté dispersée au-delà de ses murs.

Un défi de taille pour le nouveau Réseau des diplômés et des donateurs, chargé de valoriser les liens entre l'Université et ses anciens étudiants.

PAR NICOLAS JEANNEAU

UdeM a dévoilé le lancement de son nouveau Réseau des diplômés et des donateurs le 1^{er} octobre 2018. Celui-ci remplace son prédécesseur, le Bureau du développement et des relations avec les diplômés. Pour éclairer cette annonce, le vice-recteur aux relations avec les diplômés, partenariats et philanthropie Raymond Lalande explique que les diplômés sont des ambassadeurs potentiels pour l'UdeM et qu'il faut développer leur sentiment d'appartenance à cette large communauté.

Un des axes du projet traite de la relation aux jeunes diplômés. « Nous voulons qu'au sortir de l'Université, les anciens étudiants sachent qu'ils sont importants aux yeux de l'UdeM et qu'il y a une organisation qui tient à rester en lien avec eux tout au long de leur vie », précise M. Lalande. La démarche est appuyée par un site Internet qui propose des activités exclusives, dresse le portrait de certains diplômés et donne l'occasion de s'impliquer dans la propagation du réseau en devenant ambassadeur.

Nouvelle présentation

La diplômée d'un baccalauréat en littérature française Ariane Brosseau confie trouver ce nouveau réseau de l'UdeM attrayant. Elle l'a récemment rejoint sur LinkedIn et a aimé sa page Facebook. « Une attention semble avoir été portée à la présentation des services, au design, et je trouve qu'il a une belle présence sur les médias sociaux », ajoute-t-elle.

Cette refonte structurale a également été saluée par les représentants des étudiants. « Ce renouveau pourra sans doute générer des retombées positives, dans la mesure où l'on s'assure toujours de maintenir l'indépendance académique de l'UdeM », annonce le secrétaire général de la FAÉCUM, Matis Allali.

Au-delà du symbolique

Pour la direction du nouveau réseau, il est capital d'insister sur le fait que ce lancement dépasse largement la simple modification



de nom et qu'il témoigne plutôt d'une nouvelle approche de la philanthropie à l'UdeM. « D'une équipe qui comptait quelques employés, on dispose désormais d'un service incluant près de 80 employés pour les diplômés et les donateurs », révèle M. Lalande pour souligner l'importance des changements que connaît l'ancien Bureau du développement et des relations avec les diplômés. « Auparavant gérées par une petite organisation externe, les opérations ont été rapatriées à l'intérieur de l'UdeM, pour créer une direction des diplômés qui n'existait pas il y a encore deux ans », poursuit-il.

Les diplômés sont dorénavant appelés à une plus grande collaboration avec l'UdeM, par le biais une présence accrue au sein de ses instances. Un véritable « virage diplômés », décrit par M. Lalande comme un changement de culture doublé d'une transformation institutionnelle, lancés sous l'égide de la nouvelle Charte de l'UdeM.

Ce texte fait de l'ouverture aux diplômés un point clé de ses ambitions. « Il renouvelle la participation des membres de mais aussi et surtout, à nos diplômés », notre communauté à la vie universitaire, a écrit le recteur de l'UdeM, Guy Breton, en faisant une plus grande place dans nos dans un communiqué commentant la à nos étudiants, à nos chargés de cours,

instances à nos professeurs de carrière, nouvelle charte, le lendemain de son

CARTE DU MONDE UDEMIEN

Le lien avec les étudiants à l'international est l'un des axes majeurs du nouveau Réseau des diplômés et donateurs, comme l'indique le vice-recteur aux relations avec les diplômés, partenariats et philanthropie, Raymond Lalande. La stratégie consiste à cibler les régions où l'on trouve une forte concentration de diplômés, qu'il s'agisse de Canadiens expatriés ou d'étrangers rentrés chez eux après des études à l'UdeM. « Depuis deux ans, nous avons implanté cinq réseaux à New York, Shanghai, Pékin, Bruxelles, et au Luxembourg, révèle M. Lalande. Nous espérons enrichir cette base pour consolider les possibilités offertes à l'UdeM.»

D'après lui, le réseau est source de multiples possibilités qui se complètent naturellement. « Avec leur connaissance du pays, les diplômés vivant à l'étranger sont une porte d'entrée vers des offres professionnelles pour les actuels étudiants de l'UdeM, poursuit-il. De son côté, l'Université peut offrir un accès privilégié à ses secteurs d'excellence ». Une conférence sur l'intelligence artificielle, domaine avancé à Montréal, a par exemple été demandée par les diplômés lors de l'ouverture du réseau à New





Pour la deuxième année consécutive, l'UdeM met en place un programme de jumelage linguistique.

D'après la vice-rectrice associée à la langue française et à la francophonie, Monique Cormier, ce type de mentorat développe une méthode d'apprentissage complémentaire pour progresser en français à l'oral.

PAR NICOLAS JEANNEAU

annonce publiée le 1^{er} octobre dernier sur le site du Bureau de valorisation de la langue française et de la Francophonie de l'UdeM pose les grandes lignes du projet. Le programme de jumelage linguistique propose d'associer des étudiants francophones à des étudiants-chercheurs étrangers inscrits aux cycles supérieurs.

Le rôle du mentor est d'accompagner son mentoré dans un apprentissage progressif de la conversation orale en langue française. Une dizaine d'étudiants mentors sont chargés de suivre le double d'étudiants-chercheurs, issus de treize pays différents et rattachés à divers départements d'études.

Expérience mutuelle

« Habituellement, j'hésite beaucoup pour m'exprimer à l'oral, mais je sens déjà que le jumelage améliore ma confiance et ma prononciation », confirme l'étudiante-chercheuse en biologie moléculaire Rashan Rajan, qui a rejoint le programme à l'automne 2018 pour le lancement de cette deuxième année. « Ma mentore m'a donné des astuces pour mieux distinguer les mécanismes de la langue, et c'est pour moi une alternative à la compréhension du français parlé dans un contexte particulier, confie Rashan. Lorsque je suis allée à l'épicerie, j'ai pu me servir de ces techniques. »

« Habituellement, j'hésite beaucoup pour m'exprimer à l'oral, mais je sens déjà que le jumelage améliore ma confiance et ma prononciation. »

Rashan Raja

Étudiante-chercheuse en biologie moléculaire

La mentore de Rashan et étudiante au baccalauréat d'enseignement du français, Marlène Larochelle explique qu'elle voit sa mentorée deux heures par semaine. « On me demande aussi de passer du temps supplémentaire pour préparer sérieusement les rencontres avec elle. »

Fructueux pour Rashan, le jumelage l'est aussi pour sa mentore Marlène, qui voit dans cette expérience une occasion de découvrir l'enseignement destiné aux adultes.

Selon M^{me} Cormier, la sélection des mentors est assurée par un entretien et valorise notamment l'expérience en enseignement.

Cette dernière concède que le jumelage linguistique ne remplace pas les cours de français, mais qu'il apporte un apprentissage complémentaire. Son objectif de départ est d'apprendre au mentoré à fonctionner minimalement en français au sein de la communauté universitaire, afin de faciliter ses actions au quotidien et l'interaction avec les autres étudiants.

Rémunérés par le programme, les mentors doivent compléter le temps d'échange par deux heures de préparation, pour un total de quatre heures de travail chaque semaine. « En plus de rencontrer leur mentoré directement sur son lieu de travail, ils doivent aussi fournir un rapport hebdomadaire à la coordonnatrice du jumelage et traiter avec elle des éventuels problèmes d'apprentissage que le duo peut rencontrer », précise M^{me} Cormier.

Un modèle inédit

Pour M^{me} Cormier, le projet présente quelques particularités. « *Ici, le duo doit au contraire*

suivre des objectifs précis, spécialement adaptés au niveau de langue du mentoré à son arrivée dans le programme, détaille la vice-rectrice. Cet apprentissage structuré sur le long terme s'échelonne sur une période de 20 semaines. » Une évaluation de chaque mentoré est prévue au début et à la fin du programme, en vue de mesurer les progrès effectués au cours de l'année.

Une dynamique d'échanges

Inspirée d'un projet pilote codirigé par le Bureau de valorisation de la langue française et de la Francophonie et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain à l'automne 2017, l'idée du programme a été reprise par l'UdeM pour être adaptée à ses étudiants.

« C'est l'Université qui a servi de laboratoire pour penser la première version du programme avec la Chambre de commerce, explique M^{me} Cormier. Au vu de la grande réussite et des excellents résultats de cette première version, destinée aux petits commerçants de Côte-des-Neiges*, nous avons voulu réorienter la formule vers la communauté universitaire. » D'après la vice-rectrice, le programme, implanté à l'UdeM pour la première fois à l'automne 2017, a obtenu le même succès.

* Quartierlibre.ca, « Dons de français », 27 janvier 2017

CAMPUS | PARENTHÈSE

GRAINE

D'ENTREPRENEUR

En Vrac, organisme créé par des étudiants de l'UdeM, a participé à la finale du concours Forces AVENIR, qui récompense l'engagement étudiant. Le fondateur, Samuel Frappier, retrace la création de l'organisme.

PAR MARIANNE CASTELAN



n a vraiment beaucoup de chance d'avoir été finalistes à Forces AVENIR, se réjouit l'étudiant au baccalauréat en nutrition, Samuel Frappier. C'est incroyable pour un projet qui est aussi récent, qu'on a monté un peu à partir de rien. »

Pour Samuel, même si En Vrac n'a pas gagné en finale le 26 septembre dernier, avoir été sélectionnés présente ses avantages. « Le fait d'être finalistes nous a permis de recevoir une bourse de 2 000 dollars pour le projet, détaille-t-il. Ça va énormément nous aider, on a pu acheter un réfrigérateur notamment, grâce à ça. »

Un projet d'étudiants

Samuel raconte qu'en 2016, au début de son baccalauréat, il a décidé d'aller voir les prix d'un distributeur en vrac, qui vendait des sacs de 20 kg d'aliments. « J'ai été vraiment impressionné de constater à quel point ça n'était pas cher, se rappelle-t-il. Je me suis dit : pas le choix de commander des produits et d'essayer de les partager avec mes collègues en nutrition. »

L'étudiant raconte qu'au départ, il ne s'agissait que d'un groupe d'achats composé de ses camarades de classe. « Je voulais vraiment faire partir le projet pour de vrai, donc on a ensuite été se constituer en tant qu'organisme à but non lucratif et en tant que regroupement étudiant à l'UdeM, tout ça pendant l'été 2017 », développe-t-il.

Des débuts difficiles

Pour lancer son projet, Samuel a décidé d'investir une partie de ses économies. « L'argent, c'est entièrement moi qui l'ai mis dans le projet au début, informe l'étudiant. J'ai fait un prêt pour En Vrac d'environ 3 000 dollars. »

Après un an d'activité, ce prêt a pu être remboursé grâce aux marges appliquées sur les produits vendus par l'organisme. Il annonce que le projet est désormais complètement autonome en matière de financement. « J'avais vraiment confiance dans le projet, mais c'est sûr que c'était un risque, souligne le fondateur d'En Vrac. Ça m'a juste plus motivé aussi à m'assurer que le projet fonctionne. »

Un pari étudiant

« C'est certain qu'être étudiants nous a complexifié la tâche, affirme Samuel. Parce que personne n'est capable de mettre beaucoup de temps dans le projet, et je pense en avoir mis beaucoup, au détriment de mes études.» L'étudiant évoque le fait qu'en période de révision ou d'examens, les bénévoles ne sont plus aussi présents et que cela peut causer des imprévus à l'échelle de l'organisation.

Samuel, aidé de deux anciens membres du comité exécutif d'En Vrac, est en train de rédiger un document qui détaille les étapes de la création d'un organisme comme le sien. « Avec le document qu'on a rédigé, ça va être beaucoup plus facile pour d'autres gens de mettre en place un projet comme ça à l'Université », explique-t-il. L'étudiant souligne que créer un projet similaire est entièrement réalisable pour un étudiant et encourage d'autres à se lancer dans l'aventure.

Ouverture sur l'avenir

Les stages obligatoires en troisième année du baccalauréat en nutrition et la charge de travail ont amené Samuel à quitter sa place de président de l'organisme lors de l'Assemblée générale d'En Vrac du 11 septembre dernier. « Je dirais que ce sont des émotions mixtes, explique-t-il. À la fois, je suis vraiment content de voir que le nouveau comité exécutif est extrêmement motivé, mais c'est sûr que d'un autre côté, ça me fait quelque chose de ne plus officiellement faire partie de ce projet-là », regrette l'étudiant. Il estime aussi que cette session lui permettra de former correctement la présidente élue, Alexandra Morin-Richard, à son nouveau poste.

RÉGLEMENTATION ET CANNABIS

CANNA-BANNIS

L'UdeM a décidé d'interdire toute consommation (fumée et ingestion) de cannabis sur son campus. Dans une entrevue avec le journal *Le Devoir*, le secrétaire général de la FAÉCUM Matis Allali a soulevé des craintes concernant l'atteinte aux libertés individuelles des étudiants. *Quartier Libre* s'entretient avec la professeure à la Faculté de droit de l'UdeM Anne-Marie Boisvert, afin d'éclaircir la question.

PAR LIZA LEBLOND

Quartier Libre: Est-il vrai que le fait d'interdire toute consommation partout sur le campus, dont les résidences, pourrait constituer une atteinte aux libertés individuelles?

Anne-Marie Boisvert: Ce qu'on appelle les droits individuels, ce sont les droits qui sont protégés par la Charte canadienne ou par la Charte québécoise. On n'a pas le droit [constitutionnel] de fumer du cannabis. Ce n'est pas une liberté civile. Ce qu'il faut comprendre, c'est que le législateur fédéral a décidé, dans certaines circonstances, de décriminaliser un comportement. Toutefois, ce n'est pas parce qu'on l'a décriminalisé que ça donne automatiquement le droit constitutionnel à la consommation.

Q. L.: Est-il légitime que l'Université impose une telle réglementation?

A.-M. B.: La loi québécoise permet d'interdire la consommation dans les endroits publics. Un argument que l'on pourrait faire pour contester la décision de l'Université, c'est qu'interdire complètement la consommation de cannabis, sous toutes ses formes et partout sur le campus, ça commence à ressembler à une décision morale, et ça, c'est du ressort du gouvernement fédéral. On ne peut pas interdire seulement parce que c'est mal. Toutefois, pour le cannabis, on pourrait argumenter que, comme ça sent très fort, c'est une nuisance. Par contre, quand on parle d'empêcher quelqu'un de manger un muffin [au cannabis], comme il n'y a pas de fumée et que ça n'a pas d'impact sur les gens qui se trouvent dans les environs, on pourrait supposer que c'est du droit criminel déguisé.

Q. L. : Est-ce que la légitimité peut dépendre du fondement de l'interdiction ?

A.-M. B. : Oui. On décide de ne plus vendre de bouteilles d'eau. On décide qu'il n'y aura plus de machines à boissons gazeuses. On décide beaucoup de choses sous prétexte du bien-être sur le campus, donc, si on décide d'interdire le cannabis, pourquoi pas ?

Q. L. : Quand on parle des résidences, même si ce sont des endroits qui sont privés, l'Université a-t-elle le droit de réglementer la consommation ?

A.-M. B.: Les étudiants paient pour avoir accès à leur chambre qui est, en effet, privée. Par contre, l'établissement appartient tout de même à l'Université. On peut faire les règlements que l'on désire chez soi. Après, à savoir si c'est « sage » de le faire, ça, tout le monde peut en discuter.

Q. L. : Justement, au Québec ou au Canada, qui décide de la légitimité d'un règlement ?

A.-M. B.: Ce sont les tribunaux. Par contre, pour que le cas soit étudié, il faut que quelqu'un conteste par lui-même le règlement et qu'il apporte des raisons valables de le faire.







DE QUOI L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL ET SES PROFS SE PROTÈGENT-ILS?

À titre de représentantes et de représentants étudiants, nous sommes élus pour défendre les droits des 40 000 étudiantes et étudiants de l'UdeM. Nous avons le devoir de les protéger de toute injustice et de tout préjudice, et parfois aussi, malheureusement, de les protéger de leur propre institution. Si nous avons bien souvent les moyens de le faire, certaines situations sont hors de notre contrôle, et rien n'est plus révoltant que de constater une injustice sans pouvoir nous y attaquer. La FAÉCUM prend donc la parole afin de dénoncer une situation intolérable qui perdure depuis trop longtemps à l'Université de Montréal. Si nos mains sont liées, nos mots ne peuvent être censurés plus longtemps.

À l'UdeM, lorsqu'une étudiante ou un étudiant porte plainte contre un ou une membre du corps professoral, la personne mise en cause est généralement convoquée en comité de discipline. Or, ce comité de discipline est composé uniquement de professeures et de professeurs qui se jugent entre eux. Ce sont des « chums » qui jugent des « chums ». Le corps professoral est la seule catégorie de personnel à détenir un processus disciplinaire du genre à l'Université de Montréal, les autres répondant directement à leur employeur, soit l'UdeM. Il s'agit d'ailleurs d'une anomalie au Québec; aucun autre corps professoral universitaire n'a droit à un tel traitement. Depuis des années, la FAÉCUM exhorte l'université et son personnel enseignant à corriger cette situation afin de garantir une équité de traitement pour l'ensemble de la communauté universitaire. Il nous semble tout à fait injustifié que le corps professoral bénéficie d'un traitement privilégié. Pour nombre d'offenses, notamment les violences physiques et à caractère sexuel, l'intimidation et le harcèlement psychologique, il est inconcevable que nos profs soient juges et parties de leur propre processus disciplinaire.

En mars dernier, l'adoption d'une nouvelle Charte pour l'Université de Montréal laissait entrevoir une ouverture pour instaurer un processus disciplinaire équitable et adéquat. Toutefois, malgré l'adoption de la Charte, l'obligation de négociation de bonne foi pour toutes les parties et la simplicité de la modification requise, rien ne bouge. Depuis plusieurs mois, toutes les justifications possibles sont invoquées, notamment par le Syndicat général des professeurs et des professeures de l'UdeM (SGPUM), afin de ralentir le processus de modification du comité de discipline. Le SGPUM justifie ses entraves en brandissant la carte des conditions de travail et des clauses de convention collective. Mais il fait erreur. L'impunité des profs en matière de violences sexuelles n'est pas un gain syndical. Résultat des courses : le statu quo persiste, les plaintes s'accumulent et les étudiantes et les étudiants sont forcés dans un processus opaque dans lequel ils n'ont pas confiance. Ne pas porter plainte devient la solution la plus simple, et la culture du silence s'enracine davantage sur notre campus.

Cette situation compromet même la mise en place imminente d'une politique institutionnelle de prévention des violences à caractère sexuel à l'UdeM, tel que le prescrit la Loi récemment adoptée à cet effet par l'Assemblée nationale. Si notre université se dote d'une politique pour prévenir les violences à caractère sexuel, mais continue de garantir un traitement de faveur au corps enseignant quand vient le temps de juger ses exactions, il nous sera impossible d'avoir confiance en ladite politique ni d'espérer qu'elle ait un impact réel pour traiter les cas de harcèlement et d'agression sexuelle.

Depuis près d'un an, le SGPUM suggère une alternative soi-disant sans faille, celle d'un comité indépendant pour juger les plaintes pour violence sexuelle. Or, cette proposition perpétue un traitement opaque des autres types d'offenses, ouvre une brèche dans la confidentialité du processus de plainte et remet en question l'imputabilité disciplinaire de l'université envers les victimes. Plutôt que de faire office de juge, un tel comité d'experts devrait être responsable du processus d'enquête, laissant l'UdeM se saisir de ses responsabilités disciplinaires. Par ailleurs, depuis que cette alternative a été mise de l'avant, aucune proposition concrète ni action proactive de la part du SGPUM n'a été observée. Il semble que leur volonté de faire changer les choses s'arrête une fois qu'elle est exprimée.

Considérant qu'une modification réellement efficace du comité de discipline est simple à réaliser, et qu'elle n'aurait comme impact que de rendre le processus plus transparent, une question s'installe dans la tête des étudiantes et des étudiants : de quoi notre université et nos profs se protègent-ils ? S'ils n'ont rien à se reprocher, si leur feuille de route est immaculée, pourquoi s'opposent-ils à une correction de l'injustice dont ils bénéficient depuis trop longtemps? Pourquoi entravent-ils la modification du processus disciplinaire?

Leur inertie est inexplicable et elle maintient notre campus dans une culture d'opacité indigne des valeurs qui devraient plutôt nous être transmises, soient celles de justice, de transparence, de respect et d'équité.

Depuis belle lurette, on nous explique pourquoi il est impossible d'aller de l'avant, pourquoi les démarches s'éternisent, pourquoi nous devrons attendre une autre année, puis encore une autre. Nous en avons assez des justifications; si c'est du temps qu'on tente d'acheter, nous ne jouerons désormais plus à ce jeu. Parce que pendant que le processus de modification stagne, la communauté étudiante continue de faire face à un choix révoltant: entamer un processus opaque indigne de confiance ou garder le silence.

Alors si une volonté est véritablement présente du côté de l'Université de Montréal et de son corps professoral, qu'ils se mettent au travail dès maintenant. Il y a urgence d'agir.

Autrement, qu'on réponde à notre question. Membres de la direction de l'UdeM, membres du corps professoral : de quoi vous protégez-vous ?

Le bureau exécutif 2018-2019

Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM)

#OmertàUdeM





COMPÉTITIONS SPORTIVES AMICALES

17HA21H CEPSUM





L'INCLUSION EN COMPÉTITION

Depuis septembre, les athlètes transgenres des universités canadiennes du réseau U SPORTS peuvent concourir en championnat dans la catégorie correspondant à leur identité de genre, sans égard pour leur sexe biologique. La nouvelle politique n'oblige pas les athlètes à se soumettre à un traitement hormonal préalable et mise sur leur bonne foi.

PAR CHLOÉ DIORÉ DE PÉRIGNY



n trouvait problématique que certains de nos étudiants ne puissent pas accéder aux programmes sportifs, parce qu'on ne savait pas comment prendre en compte leur identité de genre, différente de leur sexe biologique », explique le directeur des opérations du bureau national U Sports, David Goldstein. Selon lui, participer aux championnats permet aux étudiants transgenres d'intégrer une communauté sportive à l'échelle nationale.

À contrecourant du Comité international olypique

La nouvelle politique adoptée par U SPORTS laisse désormais les athlètes universitaires concourir dans le groupe correspondant à leur identité de genre dans chacun des 21 sports que l'organisation chapeaute, et ce, sans égard pour leur sexe biologique. Citant un manque de preuves scientifiques, le comité estime injuste d'imposer un traitement hormonal aux étudiants transgenres. Le rapport du CCES*, sur lequel il se base, affirme qu'aucun lien direct entre les performances sportives et le taux de testostérone n'a été prouvé. En référence, la politique du Comité international olympique oblige les transgenres femmes à se soumettre à un traitement hormonal d'un an minimum avant de pouvoir passer d'une catégorie de genre à une autre.

La nouvelle clause impose seulement aux athlètes de rester fidèles à leur décision pour l'année universitaire en cours et d'être en conformité avec le Programme antidopage canadien.

Une politique bona fide

Le directeur des opérations d'U SPORTS avance que le processus d'assimilation d'une nouvelle identité de genre peut être un travail de longue haleine. Il doute que les étudiants ayant fait cette transition s'amusent à passer d'une catégorie sportive à une autre uniquement pour gagner des médailles. « Notre objectif premier était de leur permettre d'accéder aux programmes sportifs, affirme M. Goldstein. On leur fait confiance pour qu'il n'y ait pas d'abus derrière. »

L'entraîneur sportif non binaire Emmett Lamache abonde dans le même sens. Pour celui qui travaille avec des athlètes transgenres à Edmonton, il importe de miser sur l'honnêteté des athlètes pour s'affilier aux équipes auxquelles ils s'identifient de manière régulière, et non pas à celles qui leur permettraient d'accéder plus facilement à la gloire. « Un championnat universitaire, ce n'est pas juste une ligue pour le fun », prévient l'entraîneur.

Vers l'effacement des genres dans le sport?

Avant l'ajout de la nouvelle clause d'inclusion des transgenres, la dichotomie des genres était claire dans la politique Équité et Égalité d'U SPORTS. « Les étudiants hommes ne pouvaient participer qu'aux programmes interuniversitaires masculins, et les étudiantes femmes aux programmes féminins », déclare

Il mentionne cependant l'exception des femmes qui veulent pratiquer un sport n'ayant une équipe universitaire que dans la section masculine. « Le problème de [l'ancienne] politique, c'est qu'elle ne définissait pas sur quels critères précis on différencie un homme d'une femme, ni dans quelle catégorie placer ceux qui sont en transition entre les deux genres », avoue le chef du bureau d'U SPORTS.

L'étudiant au DESS en société, politiques publiques et santé à l'UdeM et bénévole au sein du groupe LGBT RÉZO, Jonathan Bordet se réjouit quant à lui du fait que la nouvelle politique privilégie l'inclusion à la performance sportive. « Le rapport aux genres est encore plus normé dans le milieu sportif que dans le reste de la société », révèlet-il, faisant allusion aux équipes sportives rarement mixtes et au modèle de virilité encore bien implanté dans les catégories masculines. Il souligne qu'en incluant les personnes transgenres, la nouvelle politique représente une avancée considérable pour le combat des minorités LGBT et ouvre une porte à l'effacement des genres dans le sport.

*Centre canadien de l'éthique dans le sport, « Créer des environnements inclusifs pour les participants transgenres dans le sport canadien» (2016).

L'APPEL DES CARABINS

« On est prêts à accueillir tous les étudiants transgenres dans nos équipes, ils sont les bienvenus parmi nous », annonce le coordonnateur des Carabins Alain Lefebvre, qui confirme que la politique d'U SPORTS est appliquée aux Carabins. Ce dernier attend de voir les premiers athlètes transgenres se manifester à l'UdeM.

Pour M. Lefebvre, l'adoption d'une position claire était nécessaire pour unifier le réseau des institutions. Par contre, ce ne sont que les 21 sports menant à un championnat U SPORTS qui sont concernés. « Chaque institution doit déterminer quelle politique elle adoptera pour les sports restants, comme le tennis et le ski alpin », rapporte-t-il. Il ajoute que le défi d'inclusion touche surtout les sports individuels comme l'athlétisme, où les différences de performances entre les hommes et les femmes sont les plus marquées.

Maintenant que la politique est lancée et que les institutions disposent des règles fermes, la difficulté reste l'acceptation et l'intégration, conclut-il.

DE L'OMBRE AU CLAIR-OBSCUR

L'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) a récemment publié une enquête sur les conditions de travail des chargés de cours. Celle-ci met notamment en lumière la précarité de leur emploi et le stress que cela engendre. Les réactions de certains syndicats de chargés de cours québécois sont mixtes, révélant une relation complexe entre ceux-ci et l'ACPPU.

PAR PASCALE LANGLOIS

Certains décideurs ont la prétention de dire que les chargés de cours font ça pour le plaisir, qu'ils ont un autre travail à côté, explique la directrice des communications de l'ACPPU, Valérie Pilon. On voulait vérifier cela. » L'Association a publié en septembre une enquête baptisée « De l'ombre à la lumière : les expériences du personnel académique contractuel » auprès de chargés de cours dans tout le Canada. Il est à noter que le Syndicat des chargés et chargées de cours de l'UdeM (SCCCUM), comme d'autres syndicats de chargés de cours québécois, n'a pas participé à l'étude de l'ACPPU. Il s'agit d'une première pour évaluer la situation d'un corps professoral au sujet duquel il existe peu de données. « On a découvert qu'en fait, c'est plus de la moitié des répondants qui voudraient un poste permanent », ajoute-t-elle.

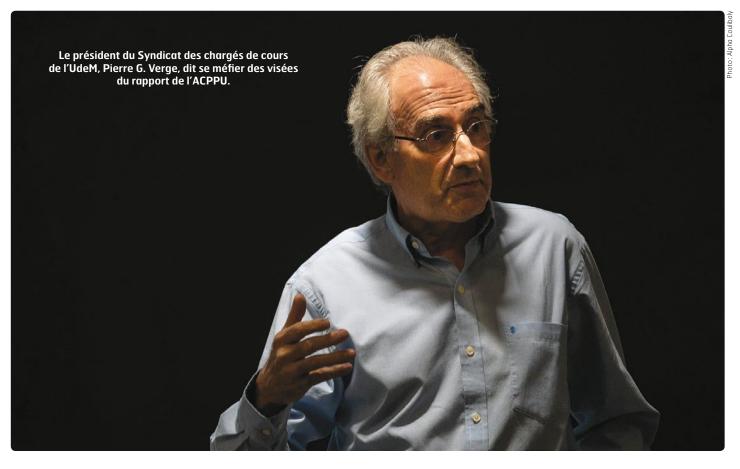


Nous ne permettrons pas que cela [un réinvestissement dans l'enseignement] se fasse en cassant du sucre sur le dos des chargés de cours.»

Pierre G. Verge Président du SCCCUN

Si l'ACPPU milite pour l'augmentation du nombre de postes de professeurs permanents, le SCCCUM croit plutôt qu'il doit y avoir des aménagements profitables à tous. « L'ACPPU oriente les résultats de ce sondage à son avantage, pas à celui des personnes précarisées, estime le président du SCCCUM Pierre G. Verge. Elle y trouve les arguments à la promotion de la seule augmentation du nombre de postes de professeurs. »

Le syndicat se méfie des visées du rapport de l'ACPPU dans l'infolettre adressée par le président aux membres le 7 septembre dernier. « Nous ne permettrons pas que cela [un réinvestissement dans l'enseignement] se fasse en cassant du sucre sur le dos des chargés de cours, en niant que l'amélioration de conditions de travail de celles-ci et de ceux-ci



doit avoir la priorité », écrit-il. M. Verge ne conteste pas qu'il faut une masse critique de professeurs dans les universités, mais assure que les chargés de cours sont là pour rester. « En tant qu'enseignants, les professeurs et les chargés de cours ont des rôles complémentaires, soulève-t-il. Nous prônons un réinvestissement permettant d'améliorer le sort de ces derniers. »

Une situation précaire

Le président du SCCCUM affirme ne pas être étonné des résultats du rapport. « Nous sommes bien au courant du stress occasionné par la précarité d'emploi », explique-t-il. Du même souffle, il précise que la lutte pour de meilleures conditions semble plus avancée au Québec qu'ailleurs au Canada.

L'agent de relations de travail du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM (SCCCUQAM), Robert Drouin, s'inquiète de la situation. « Il y a un chargé de cours dans la soixantaine qui m'a dit qu'il n'aurait plus de

cours à cause des nouveaux professeurs engagés, qui ont priorité malgré son ancienneté »,

En Ontario, le chargé de cours en littérature au Collège militaire royal du Canada Pierre-Luc Landry témoigne d'un problème similaire. « Ça fait cinq ans que je vis dans un minuscule appartement parce que je ne sais jamais si j'aurai des cours de nouveau l'année d'après, raconte celui qui enseigne dans la seule université fédérale du Canada. Je n'ose pas investir ni faire des projets à long terme. »

En plus du jeu des demandes d'emploi lors de chaque rentrée scolaire, il est payé 9 à 10 mois par année, ce qui l'oblige à demander des prestations de chômage pendant l'été ou à trouver un emploi estival. Le chargé de cours est représenté par l'Association des professeurs des collèges militaires du Canada, qui est signataire d'une convention collective.

Cercle vicieux

d'un chargé de cours au professorat est très difficile. « On ne reconnaît pas leur M. Drouin. « Dans le comité de programme. expérience d'enseignement au même titre que celle des autres candidats, dénonce M. Verge. En plus, ils n'ont pas de fonds de recherche. C'est un cercle vicieux. » Le SCCCUM propose des clauses passerelles pour les chargés de cours qui ont toutes les qualifications pour devenir professeurs et qui souhaitent le faire.

Il avance que plusieurs sont des experts ou des professionnels, dont l'expérience et la

connaissance du terrain est irremplaçable, en particulier dans les programmes à vocation professionnelle. « Ils méritent le respect, lance M. Verge. Or les professeurs ne manifestent pas aux chargés de cours le respect dû à des collègues enseignants. Ils se moquent de leur précarité. » Selon lui, plusieurs y participent quand ils accèdent à la direction des unités. « Quant à l'UdeM, elle respecte minimalement ses chargés de cours, mais elle ne défend pas suffisamment leur importance auprès des départements et des facultés »,

De son côté, le chargé de cours Pierre-Luc Landry, qui travaille au Collège militaire royal du Canada, se désole de ne pas avoir le choix des cours qu'il enseigne. « On donne les cours que les professeurs ne veulent pas, qui sont souvent obligatoires et moins appréciés des élèves, explique-t-il. Ça paraît dans nos évaluations et notre dossier. En plus, j'enseigne des classes qui sont loin de mon expertise. Tout ça affaiblit mon dossier quand j'applique sur un poste de professeur ».

Le président du SCCCUM avance que l'accès La situation est semblable à l'UQAM, où les professeurs ont beaucoup de pouvoir, estime les chargés de cours n'ont pas le droit de vote, explique-t-il. La direction de l'Université a accepté de changer le règlement, mais on attend depuis 6 mois que les professeurs l'entérinent. » Selon lui, l'expertise des chargés de cours devrait être reconnue lorsqu'ils postulent pour devenir professeurs. Il se désole que l'ancienneté ne garantisse pas leurs revenus, et précise qu'il s'agira d'un des enjeux des prochaines négociations de leur convention collective en 2019.

CONVENTION COLLECTIVE

DU SCCCUM 2017-2021

L'UdeM souligne deux avancées qu'elle juge importantes par rapport aux conditions de travail des chargés de cours de l'Université. D'abord, la différenciation entre ceux en emploi exclusif à l'Université et ceux poursuivant une autre activité professionnelle à temps plein à l'extérieur. Les premiers ont accès à un nombre plus important de charges de cours. Ensuite, la reconnaissance du statut et du rôle des chargés de cours dans la nouvelle Charte de l'UdeM.

SOCIÉTÉ | ALIMENTATION

À FRIGO OUVERT

Dis-moi ce que tu manges et je te dirai qui tu es. Que cachent les réfrigérateurs des étudiants de l'UdeM?

Les contraintes financières et le manque de temps représentent souvent un défi au moment

de faire les emplettes, mais certains trouvent des solutions.

PROPOS RECUEILLIS PAR ZACHARIE ROUTHIER



Annie Bergeron

Étudiante au certificat en relations industrielles

Nous déjeunons assez rarement et, si c'est le cas, c'est rapidement. Nos dîners sont souvent des restes de la veille : nous préférons cuisiner de plus grosses portions au souper en prévision de ces dîners. Cela fait en sorte que nous n'avons pas à aller acheter à la cafétéria ou au restaurant pour les dîners et nous pouvons donc économiser afin de nous offrir un peu plus à l'épicerie!



Victor Bourdet

Étudiant au baccalauréat en architecture du paysage

Ma colocation essaie de limiter la consommation de viande et tente d'acheter des produits qui ont peu ou pas d'emballage, mais ce n'est pas évident du tout. Le pain, par exemple, est toujours emballé sous plastique, ce que je trouve tout à fait regrettable. L'autre problème qui se pose, c'est le conflit entre le temps que je peux accorder à la cuisine et le temps qu'il me faut pour étudier.



Alexandra Larocque

Étudiante au baccalauréat en philosophie

Mon chum et moi, on court les rabais dans les circulaires et on fait égaliser les prix aux épiceries où c'est possible. On n'a pas un super gros budget, mais on s'en tire pour 30 \$ par semaine en n'achetant que les spéciaux. On essaie d'acheter de grandes quantités et de cuisiner.



Dominique Duschesne

Étudiante au baccalauréat en sécurité et études policières

Je dirais que c'est bien difficile de garder une alimentation saine avec un budget serré, les nombreuses tentations comme les *partys*, et les périodes d'examens. Je m'ennuie vachement (*sic*) de la bouffe de ma mère !



Élie Ouger

Étudiant au baccalauréat en communication

Je pense que le plus dur chez les étudiants, c'est de savoir gérer son budget nourriture. Faire l'épicerie plutôt que de manger à l'extérieur, ça sauve énormément de sous. Mon quotidien alimentaire est assez simple : je fais à manger le soir et je fais une boîte à lunch avec le reste pour le lendemain midi. Le week-end, j'aime manger au restaurant.



Jason Bonniot

Étudiant en année préparatoire au baccalauréat en psychologie

Je suis étudiant français et ça fait maintenant un peu plus d'un mois que je suis arrivé à Montréal. Plusieurs frais ont été ajoutés à mon budget initial, ce qui réduit de beaucoup mon budget pour l'épicerie. Je passe également beaucoup de temps à travailler, j'en oublie de cuisiner ou d'aller faire les courses.



LA MUSIQUE ÉMERGENTE N'AURA JAMAIS ÉTÉ AUSSI ACCESSIBLE

MAINTENANT DISPONIBLE





SOCIÉTÉ | ENVIRONNEMENT

LIBÉRER LES RIVIÈRES

Depuis le 20 septembre dernier, un nouveau règlement sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques est entré en vigueur au Québec*. L'île de Montréal regorge de ruisseaux ayant été enfouis par le passé. Certains se trouvent sur le campus de l'UdeM.

PAR CLAUDIE ARSENEAULT

e projet Bleue Montréal, lancé en 2017 par WWF Canada, cherche à faire du « daylighting », c'est-à-dire mettre à découvert les rivières d'autrefois et leur redonner leur place dans l'espace urbain. Il souhaite localiser et « libérer » les ruisseaux aujourd'hui canalisés de la métropole.

« C'est ce qui se faisait à l'époque [recouvrir les cours d'eau], explique la directrice de WWF Canada au Québec, Sophie Paradis. On développait, et les gens ont commencé à avoir des problèmes de salubrité ou des maladies. » L'objectif était de préserver la santé publique, mais également de faciliter l'aménagement du territoire.

Selon les chiffres du projet Bleue, plus de 80 % des rivières d'hier sont maintenant enfouies. Elle explique qu'il est difficile de savoir si les ruisseaux, qui sont maintenant cachés sous terre depuis plus de 100 ans, sont pollués.

Parmi les contributeurs au projet se trouve l'ancienne professeure au Département d'aménagement de l'UdeM, Valérie Mahaut, qui a cartographié les anciennes rivières de Montréal à l'aide de données historiques. Elle en a relevé trois sur le campus [voir carte].

Près du pavillon d'aménagement, un cours d'eau suit la rue Darlington [1]. L'ancien ruisseau Saint-Aubin coule dans Côte-



des-Neiges et est connecté au ruisseau Notre-Dame-des-Neiges [2]. Sur le campus Outremont, entre les rues Durocher et Hutchinson, passe le ruisseau Provost, près de l'avenue du Parc [hors carte].

La « bleutisation » de Montréal

2]. Sur le campus

ues Durocher et Pour M^{me} Paradis, lorsqu'on parle d'aménaeau Provost, près gement des villes, il est souvent question

gement des villes, il est souvent question de vert, mais pas assez de bleu. « C'est aujourd'hui qu'on prend conscience de notre bleu [eau] et qu'il est important en milieu urbain, révèle-t-elle. Ce n'est pas seulement au Nord, ici aussi ça se passe et nous avons autant besoin de vert que de bleu. »

Avec les changements climatiques, les pluies sont plus violentes, s'accumulent dans les sous-sols et causent des inondations, soulève la directrice. « La ville de Montréal n'est pas prête à absorber ces changements climatiques, s'inquiète-t-elle. Et ce projet, ça l'aide. Il n'y a que des bénéfices. »

En plus d'une meilleure gestion des eaux pluviales, M^{me} Paradis prévoit aussi une

redynamisation de l'économie locale. « En enlevant une route et en mettant un ruisseau, les gens ont plus envie d'aller prendre un café en face et de se promener, croit-elle. C'est du développement durable municipal. »

Le projet Bleue Montréal se concentre sur cinq arrondissements : Villeray, Hochelaga, Rosemont, Ville-Marie et le Sud-Ouest. Selon M^{me} Paradis, le prochain sur la liste est Villeray, où passe le ruisseau Provost dans le parc Jarry. « *C'est un parc très fréquenté, qui a besoin de plus d'amour »,* affirme-t-elle. Celle qui chapeaute le projet Bleue dit vouloir plus de canopées, ainsi que des aires de repos avec de l'ombre.

*lci.radio-canada.ca, « Québec permet la destruction gratuite de l'environnement au nord du 49° parallèle », 27 septembre 2018.

1. AFFLUENT DU RUISSEAU NOTRE-DAME-DES-NEIGES 2. RUISSEAU SAINT-AUBIN / NOTRE-DAME-DES-NEIGES PAVILLON ROGER-GAUDRY PAVILLON JEAN-BRILLANT

QU'EST-CE QU'UN MILIEU HUMIDE?

Selon la professeure de géographie Julie Talbot, un milieu humide est caractérisé par la saturation saisonnière ou permanente d'un site en eau sur une période suffisamment longue pour en influencer la végétation et les composantes du sol. Si un cours d'eau en tant que tel n'est pas un milieu humide, les rives ou les zones littorales se qualifient comme tel, puisque des inondations y sont fréquentes.

« Au niveau montréalais, plus de 90 % des milieux humides d'antan ont disparu, et ce qui reste n'est pas représentatif de ce qu'il y avait avant », selon M^{me} Talbot. La professeure explique qu'au cours des dernières années, les milieux humides montréalais ont été drainés à des fins agricoles, ainsi que pour l'urbanisation et le développement immobilier.

Pourtant, les milieux humides remplissent plusieurs fonctions écologiques importantes, avance-t-elle. La professeure précise qu'ils permettent d'apporter beaucoup de biodiversité sur l'île, puisque l'eau est importante pour plusieurs espèces animales et végétales, et que ces milieux agissent à titre de puits de carbone. Plus précisément, ils empêchent certains gaz à effet de serre issus de la décomposition végétale d'être libérés dans l'atmosphère. « Ils font partie de notre ADN écologique », conclut-elle.

LA NOUVELLE RÈGLEMENTATION

DES MILIEUX HUMIDES AU QUÉBEC

Le Règlement sur la compensation pour l'atteinte aux milieux humides et hydriques exclut le territoire au nord du 49e parallèle. Ainsi, en dehors des terrains de certaines municipalités (35) ayant décidé de l'appliquer malgré tout, il sera possible pour des entreprises de détruire des milieux humides sans compensation financière ou compensation sous forme de travaux.

Selon la vice-doyenne à la Faculté de droit de l'UdeM, Hélène Trudeau, cette loi est complexe, car elle n'a été développée que pour les milieux urbains et semi-urbains. « Le développement au Nord y est différent, donc c'est normal que la loi ne s'applique pas partout dans la province », avance-t-elle, faisant allusion au nombre plus important d'industries liées à l'extraction de ressources.

Une compensation est tout de même possible auprès des mines et des sociétés, selon M^{me} Trudeau. L'entreprise doit négocier pour pouvoir exploiter un milieu humide, et ensuite payer pour sa conservation.

SOCIÉTÉ | LITTÉRATURE

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FÉMINITÉ

Le mois dernier, le premier Parlement des écrivaines francophones s'est tenu en France. L'union des voix de 70 auteures venues des quatre coins du monde a donné naissance à un Manifeste pour « sortir du silence ».

PAR LOU CURIEN

ous, écrivaines francophones, réunies ce 28 septembre à Orléans pour notre première session parlementaire, avons décidé de parler ensemble, d'une seule voix et dans la même langue », déclarent d'emblée les femmes de lettres dans leur Manifeste. Elles écrivent ne plus vouloir que d'autres parlent à leur place et elles souhaitent rendre distincte la voix des femmes écrivaines francophones.



Notre littérature n'est pas, comme on l'insinue souvent, une littérature qui se complaît dans le subjectivisme et les larmes.»

Extrait du manifeste du Parlement

Selon la professeure au Département des littératures de langue française de l'UdeM Lise Gauvin, le Parlement a offert un lieu de rassemblement permettant justement de définir cette « voix distincte ». Elle précise que celle-ci tient compte des disparités de situations que connaissent les écrivaines. « Il n'existe pas une langue française, mais des langues françaises », illustre celle qui fait partie du groupe de quatre québécoises s'étant déplacé en France pour assister au Parlement.

Le témoignage d'expériences singulières ainsi que de réalités politiques et géographiques



LA SITUATION QUÉBÉCOISE

Selon la professeure Lise Gauvin, la situation des écrivaines québécoises est privilégiée. Néanmoins, elle note que des discriminations persistent, que ce soit par le peu de noms de femmes présents dans les manuels scolaires, ou encore par le faible nombre d'écrivaines récompensées par des prix.

De son côté, l'auteure Audrée Wilhelmy, dont les romans sont publiés en France et au Québec, note que ses livres ne sont pas accueillis exactement de la même manière d'un côté et de l'autre de l'Atlantique. Elle raconte qu'en France, certains hommes viennent la voir pour lui demander en quoi sa littérature peut les intéresser, faisant référence à leur genre, alors que ce n'est pas le cas ici.

différentes a été enrichissant, relève l'écrivaine québécoise Audrée Wilhelmy. « Ce fut un dialogue avec d'autres cultures, d'autres réalités », expose-t-elle. Elle raconte notamment avoir été plus intéressée par les enjeux écologiques, tandis que pour d'autres, la question migratoire prévalait.

Faire résonner la voix des femmes

Dans le Manifeste, les signataires présentent pourquoi elles jugent la voix des écrivaines comme étant importante dans le débat public. « Notre littérature est notre voix du monde, notre choix du monde, avancentelles. Oui, il y a bien une littérature réinventée au féminin, qui entend être au rendez-vous de l'Histoire et engagée dans les batailles, toutes les batailles. Celle qui consiste d'abord à affirmer la solidarité des écrivaines entre elles et ne craint pas de parler de sororité*. »

Les écrivaines disent souhaiter faire résonner les voix des auteures dans les prochaines années et se réuniront de nouveau annuellement pour assurer la pérennité du projet. Un ouvrage collectif est en préparation, dans lequel chaque écrivaine pourra transmettre sa vision d'un des cinq thèmes évoqués, soit l'éducation, le corps, l'environnement, les questions migratoires et la guerre. À cela s'ajoute la publication prochaine des comptes rendus des différents ateliers s'étant déroulés lors du Parlement, ainsi qu'une charte.

*Provient du latin soror, qui signifie sœur ou cousine

ÉDUCATION

BILAN D'UN MANDAT CONTRASTÉ

Après 4 ans au pouvoir, le gouvernement libéral de Philippe Couillard cède sa place aux caquistes de François Legault.

La directrice exécutive du Centre d'analyse des politiques publiques de l'Université Laval (UL), Liza Maureen Birch,

dresse le bilan de la dernière administration en matière d'éducation.

PAR ZACHARIE ROUTHIER

elon M^{me} Birch, la gouvernance du secteur de l'éducation du gouvernement Couillard pourrait être résumée par « réduire pour mieux investir ». « À cause de la période de compressions budgétaires, qui a entre autres affecté l'éducation, il n'y a pas beaucoup de promesses qui ont bougé au cours des deux premières années », explique la codirectrice du livre Bilan du gouvernement de Philippe Couillard: 158 promesses et un mandat contrasté, paru le 20 août 2018.

Elle précise que les deux dernières années ont plutôt été caractérisées par un réinvestissement dans le milieu de l'éducation, permettant à l'administration de d'entamer la mise en œuvre de promesses électorales. Malgré tout, le gouvernement libéral n'a pas atteint ses cibles en matière d'investissement

en éducation, qui étaient de 3,5 % par année. « On a jugé que cette promesse était rompue, raconte M^{me} Birch. Même si on peut argumenter qu'il y a eu une petite augmentation [durant la période de compression], si elle ne comble pas l'augmentation des coûts, de facto ça devient une coupure. »

L'éducation, un secteur complexe

Sur le Polimètre Couillard, un outil en ligne développé pour permettre de suivre la réalisation des promesses électorales du gouvernement auquel M^{me} Birch a participé, il est inscrit que la majorité des promesses en éducation et recherche (17 sur 26) ont bel et bien été tenues. Parmi elles, l'indexation des frais de scolarité des étudiants universitaires, petite soeur de

la tentative de hausse des frais de scolarité du gouvernement Charest. Celle-ci avait provoqué en 2012 la plus grande grève étudiante de l'histoire du Québec.

La professeure de science politique nuance que certaines actions gouvernementales n'y ont pas été comptabilisées. L'instauration de politiques sur les violences à caractère sexuel par les universités d'ici janvier 2019 est un exemple d'un engagement pris plus tard dans le mandat, en réaction au mouvement #metoo et à la vague d'agressions sexuelles survenues à l'UL en 2016.

D'autres promesses ont été partiellement réalisées. « Pour mettre en œuvre des politiques structurantes, il faut plus que deux ans, avance M^{me} Birch. Il faut comprendre que le secteur de l'éducation est l'un des plus complexes. » Selon la professeure de science politique, cette complexité est une conséquence de l'important nombre d'acteurs, qui sont répartis du préscolaire à l'universitaire et qui ont chacun des préoccupations et des intérêts différents.

Passer le flambeau

La CAQ de François Legault hérite donc de plusieurs dossiers en suspens, relève M^{me} Birch. « Durant la campagne électorale, on a très peu élaboré sur les sujets de l'enseignement supérieur, ajoute-t-elle. La CAQ a des idées concernant la formation professionnelle, les cégeps, les entreprises... ils ne sont pas très précis dans les mesures qu'ils vont prendre. » Les choses vont être intéressantes à suivre, conclut-elle.

UN CERVEAU MUSICAL

D'après le Laboratoire international de recherche sur le cerveau, la musique et le son (BRAMS), la pratique de la musique aurait une grande incidence sur les performances cérébrales ainsi qu'un effet bénéfique dans le traitement de certaines maladies auprès des adultes.

Tour d'horizon des bienfaits de la musique sur le cerveau avec le laboratoire de l'UdeM.

PAR ESTHER THOMMERET

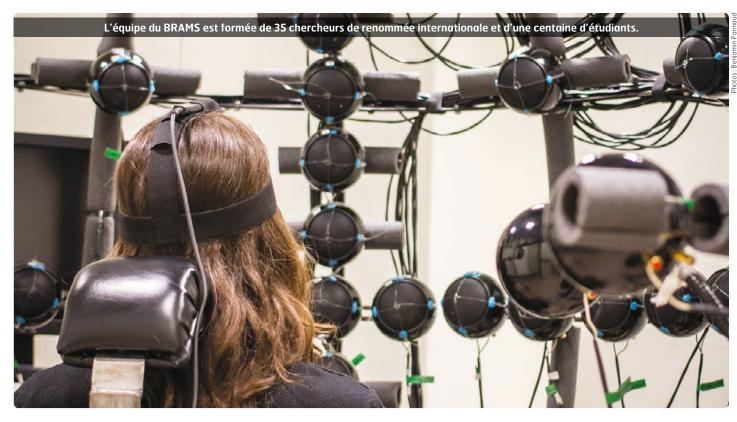
Simone Dalla Bella, les expériences montrent que la musique a des effets bénéfiques sur le fonctionnement cérébral. Elle permet, d'après le professeur, d'agir au niveau du développement social de l'individu, mais aussi sur sa santé et sa capacité d'apprentissage. Le BRAMS, récemment relogé dans le pavillon Marie-Victorin, dispose d'équipements uniques au Canada, informe-t-il. Il base ses études sur les processus mentaux liés à certaines activités comme la mémoire, l'apprentissage, le langage ou encore l'intelligence.

La mélodie pour apprendre

Pendant l'enfance, nous sommes confrontés à plusieurs formes d'enseignement rythmiques et musicales, comme les comptines. D'après M. Dalla Bella, ces techniques pourraient être utilisées dans la vie de tous les jours, étant donné qu'elles facilitent l'apprentissage en le rendant plus « naturel ».

Pour lui, la musique permettrait de traiter différemment l'information. L'écoute de chansons peut faciliter l'apprentissage, à condition de choisir des « stimulus musicaux » proches de la préférence individuelle. « Chaque individu aime un type de musique, et c'est ce type qui va être le plus motivant pour apprendre, explique M. Dalla Bella. Il n'y a pas un schéma classique, mais plutôt individualisé. »

Le codirecteur du BRAMS prouve à travers ses recherches que, même si l'écoute de la musique a une influence sur l'activité cérébrale, exercer une activité sensorimotrice, comme la pratique musicale, apporterait davantage de résultats. « Un apprentissage de la musique ne peut être que bénéfique pour la performance scolaire », ajoute-t-il, expliquant que si l'activité est généralement plaisante, elle stimule également le développement du cerveau. Il y aurait plus d'avantages lorsque nous la pratiquons,



comparativement à une écoute passive. Si l'apprentissage est accompagné d'une activité motrice, il va se faire plus rapidement, explique M. Dalla Bella.

La doctorante en neuropsychologie au BRAMS Chanel Marion-St-Onge étudie les prodiges musicaux. Son projet porte sur le fonctionnement cognitif intellectuel des musiciens qui atteignent un niveau de performance très élevé. Ses recherches montrent que participer à des cours de musique a une incidence sur le QI. « D'après une étude réalisée auprès de 180 élèves, ceux qui sont impliqués dans des chorales ou des orchestres ont un meilleur taux de réussite scolaire* », informe-t-elle.

Selon M. Dalla Bella, tout le monde peut profiter de la musique, mais certaines périodes de la vie apportent de meilleurs résultats, comme l'enfance. Les effets de la musique seraient, selon lui, plus importants avant l'âge de sept ans, étant donné la malléabilité du cerveau à cette période.

Le rôle de la musique sur le développement social

M^{me} Marion-St-Onge ajoute que certaines activités musicales telles que le chant ou la danse favorisent la coopération dans la vie de tous les jours. La musique incite les individus à adopter des comportements non conflictuels, acceptables par tous et facilitant ainsi les comportements sociaux. « Par exemple, si l'on berce des bébés en rythme avec la musique, ils ont tendance à coopérer, et à adopter des comportements altruistes », explique-t-elle. La musique aurait donc une incidence sur le développement social. De la même manière, ajouter une discipline au cursus scolaire présenterait de nombreux avantages.

Guérir par le son

M. Dalla Bella s'intéresse également aux capacités rythmiques de personnes atteintes de lésions cérébrales. Il travaille sur la musique comme outil de stimulation cognitive chez les personnes saines, avec pour objectif d'appliquer ces connaissances à des personnes malades. « Nous utilisons la musique pour améliorer les capacités motrices des patients atteints de la maladie de Parkinson, racontet-il. Ça peut vous étonner, mais certains patients font du tango, en dépit du fait qu'ils arrivent à peine à marcher. »

D'après lui, l'écoute de la musique pendant la période suivant un accident cérébrovasculaire (AVC) peut également provoquer une amélioration de certaines capacités cognitives. « Une stimulation musicale et rythmique permet d'améliorer certaines caractéristiques de la maladie », assure-t-il.



Le codirecteur du laboratoire Simone Dalla Bella

Les recherches de la neuropsychologue et chercheure au BRAMS Nathalie Gosselin montrent que la musique permet aussi de diminuer le stress et l'anxiété. Plus précisément, ses études portent sur l'effet de la musique au cours d'une intervention chirurgicale. « Par exemple, si quelqu'un doit se faire opérer d'une chirurgie cardiaque, la musique va réduire l'anxiété », explique-t-elle. Les recherches du laboratoire montrent que la musique est donc bénéfique pour réduire le niveau de stress d'un individu, et qu'il est maintenant possible d'utiliser ces résultats dans les contextes cliniques.

* Gouzouasis, P., Guhn, M., & Kishor, N. (2007). The Predictive Relationship Between Achievement and Participation in Music and Achievement in Core Grade 12 Academic Subjects. Music Education Research, 9 (1), 81–92.

LE BRAMS

Le Laboratoire international de recherche sur le cerveau, la musique et le son (BRAMS) a été créé en août 2003 à Montréal, par des experts en neuroscience de l'UdeM, de l'Université Concordia et de l'Université McGill*. Son but est de rassembler leurs connaissances dans le domaine de la cognition musicale. Les directeurs du BRAMS sont le professeur en psychologie à l'UdeM Simone Dalla Bella, et le professeur en neurologie à l'Université McGill Robert Zatorre. Depuis 2011, le BRAMS fait partie du Centre de recherche sur le cerveau, le langage et la musique (CRBLM).

Grâce à une subvention de plus de 14 millions de dollars reçue en 2007, le laboratoire a pu investir dans des infrastructures de haute technologie permettant de mener à bien ses recherches expérimentales. La plus impressionnante est le fameux DÔME avec 80 hautparleurs dotés d'un système d'enregistrement vidéo *motion capture*, unique au Canada.

* Site officiel du BRAMS

LES FEMMES AUX MANETTES

Aujourd'hui, bien que la moitié des joueurs soient des femmes, le jeu vidéo reste un milieu perçu comme masculin*. Partant de ce constat, la doctorante au Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques de l'UdeM Pascale Thériault souhaite étudier les pratiques féministes dans le monde du gaming. L'occasion de s'interroger sur la place des femmes dans le jeu vidéo.

PAR MORGANE GELLY

ontre-moi tes seins ou cassetoi! » C'est ainsi que les joueuses sont parfois accueillies sur les jeux en ligne, raconte l'étudiante au DESS en design de jeux Chloé Gervais. Pourtant, elle voit que le milieu s'ouvre progressivement aux femmes. « Je rencontre beaucoup de femmes dans le jeu vidéo, dit-elle. On les voit beaucoup plus, elles sont beaucoup plus représentées. »

Barrières à l'entrée

Selon Pascale Thériault, les femmes se heurtent à trois types de barrières. D'une part, les personnages féminins sont trop absents des jeux, et ils sont stéréotypées ou sexualisées. D'autre part, les femmes sont peu présentes dans l'industrie où elles ne sont pas encouragées à travailler. Enfin, pour la doctorante, les enjeux économiques poussent les studios à ne pas prendre de risques et à satisfaire toujours la même clientèle. « Si on regarde l'histoire du jeu vidéo, le public cible a très longtemps été des jeunes garçons et des hommes, détaille-t-elle. S'assurer de conserver son public masculin est une valeur sûre. »

Pourtant, la prise de risques pourrait rapporter gros, comme l'explique la spécialiste en tests utilisateurs au sein d'un studio montréalais Améliane Chiasson, et les entreprises commencent à le comprendre. « Faire des jeux qui sont plus inclusifs rend non seulement les gens plus contents mais permet aussi de vendre plus de produits », affirme-elle.

Une porte s'ouvre

Afin de toucher un large public, les studios commencent à proposer des jeux plus ouverts, permettant d'offrir une variété d'expériences, explique M^{me} Chiasson. « On aura de plus en plus de gros jeux vidéo en monde ouvert, qui auront du succès tant chez les femmes que chez les hommes, comme The Witcher, raconte-t-elle. *Ils sont super riches* en histoire et intéressants au niveau de la jouabilité. »

FESTIVAL

sac.umontreal.ca

Programmation en ligne

JUSQU'AU 18 OCT.

ALIMENTERRE



LE **GAMERGATE**

Il s'agit d'une controverse apparue en 2014, et largement relayée sur les réseaux sociaux. La développeuse Zoé Quinn a été accusée d'avoir entretenu des relations adultérines avec des journalistes spécialisés dans le jeu vidéo pour promouvoir plus facilement ses productions. Certains ont dénoncé des conflits d'intérêts. Face au harcèlement qu'a subi la développeuse à la suite de ces accusations, plusieurs voix dénonçant le sexisme dans le jeu vidéo se sont élevées. Parmis ces indignés, certains ont reçu en retour des menaces d'agression, de viol ou de mort, dont une majorité de femmes.

Un effort a également été fait pour introduire davantage de personnages féminins, d'après Chloé. Mais ce n'est pas suffisant pour l'étudiante, qui voudrait des personnages plus réalistes. « Parce que souvent, ce qu'on voit, c'est un personnage masculin avec une apparence de femme, déplore-t-elle. Les créateurs vont

nières. Or, si la créatrice de niveaux chez Paper Cult Jeanne Painchaud-Boulet perçoit une amélioration, elle remarque que les secteurs techniques demeurent très masculins. « Il reste encore énormément de travail à faire pour rendre ces postes-là attirants pour les femmes », note-t-elle.

Selon la spécialiste en tests utilisateurs, inclure les femmes, c'est aussi leur offrir des espaces sécuritaires. Elle souligne que les studios sont de plus en plus vigilants concernant le harcèlement dans les jeux en ligne. Selon elle, les hommes doivent apprendre que les jeux ne leur sont pas réservés.

S'affirmer en jouant

De leur côté, les joueuses usent de stratégies pour s'affirmer dans l'univers vidéoludique. Pascale Thériault constate que certaines d'entre elles orientent les scénarios de manière à vivre une expérience contrestéréotypée. Ainsi, dans Life is Strange, les joueuses peuvent développer une relation lesbienne en faisant certains choix dans le jeu. La doctorante ajoute que des joueuses créent des mods, des reprogrammations de jeux déjà existants, dans le but de proposer plus de diversité.

M^{me} Painchaud-Boulet évoque quant à elle la possibilité pour les joueuses d'apprivoiser le gaming en commençant par des jeux plus accessibles. « Je pense que c'est vraiment important, en tant que joueuse, de se construire une confiance à travers un parcours de gaming », précise la développeuse.

Le contrecoup du féminisme

Si Chloé compte bien profiter de la volonté des studios d'inclure plus de femmes, elle constate que la mise en place de quotas peut aussi avoir des effets délétères. « Je connais des garçons qui sont un peu fâchés de tout ça, exprime-t-elle. Souvent, ils vont dire: "Je la connais cette fille-là, puis j'étais meilleur qu'elle, pourquoi ils l'ont embauchée ? C'est de la fausse parité!" »

Si M^{me} Thériault, M^{me} Painchaud, M^{me} Chiasson et Chloé sont optimistes pour l'avenir du jeu vidéo, elles rappellent qu'assumer une voix féministe dans ce milieu peut toujours exposer à de violents ressacs. On a pu le voir avec le Gamergate, qui a secoué la communauté des joueurs en 2014 (voir encadré).

* Selon une enquête de l'Association canadienne du logiciel de divertissement, en 2016 au Canada, 49 % des joueurs étaient des femmes. Pourtant, seules 29 % des femmes se considèrent comme gameuses, contre 47 % des hommes.

lui donner une personnalité très masculine et ils vont lui mettre un visage de femme. Mais il pourrait aussi y avoir des personnages nuancés, pas juste forts. » Pour M^{me} Chiasson, avoir plus de femmes

dans l'industrie du jeu vidéo permettrait de mieux répondre aux attentes de ces der-





16 H 45 / 21 H 30







OCT. 2018

Suspense de DAVID PARADIS

16 H 45 / 19 H 15 / 21 H 30

activités culturelles Université **m** de Montréal et du monde.

INFO-FILMS 514 343-6524 // sac.umontreal.ca Centre d'essai // Pavillon J.-A.-DeSève 2332, boul. Édouard-Montpetit, 6e étage



Quartier Libre : Comment avez-vous été choisie pour faire la rénovation de l'Oratoire ?

Manon Asselin: Le ministère de la Culture a organisé un concours en deux phases. La première reposait sur l'examen du portfolio et sur la présentation d'un concept préliminaire. Une compréhension du mandat a été donnée à l'ensemble des architectes au Québec. De la vingtaine de dossiers reçus, le ministère n'en a gardé que quatre. La seconde phase consistait à rêver, dessiner et présenter le projet avec les équipes intégrées. C'est suite à cette présentation que le jury a retenu notre cabinet.

Q. L. : Quels sont les défis liés à la rénovation du bâtiment ?

M. A.: C'est un projet assez difficile puisque l'entre-dôme est un espace assez évènementiel. Une grosse partie du travail consiste à imaginer comment les gens vont circuler, parce que le lanternon* peut seulement accueillir 14 personnes. De plus, on n'est pas habitués à intervenir dans des bâtiments du patrimoine architectural de Montréal. En fait, les concours offrent souvent des bâtiments neufs. Il y a des contraintes de construction que l'on n'aurait pas eues dans un bâtiment récent. Au niveau de l'ingénierie mécanique, électrique et structurelle, il fallait être discret

dans la programmation. En tant qu'architectes, nous devons reconnaître nos limites et chercher à travailler avec des gens complémentaires.

Q. L.: Qu'est-ce qui vous a incitée à poser votre candidature pour ce projet ?

M. A.: C'est un projet que plusieurs bureaux d'architectes avaient dans leur mire, étant donné son importance. C'était donc une évidence, pour notre agence (Atelier TAG) de tenter de réaliser ce projet-là. D'être d'abord sélectionné pour concourir, c'était extraordinaire. De l'avoir remporté, ça l'est d'autant plus.

Q. L.: Une fois le projet terminé, allez-vous revenir visiter le dôme ?

M. A.: Je n'ai pas tendance à revisiter les projets que j'ai réalisés. Je ne suis pas une très bonne touriste de l'architecture, je dois dire. J'en fais toute la semaine, donc la fin de semaine, je fais d'autres choses. Je vais à la pêche, je vais faire du ski, je ne vais pas voir des bâtiments d'architecture.

* Une construction élancée, de plan centré et en forme de lanterne, percée d'ouvertures servant à éclairer ou à ventiler le toit d'un bâtiment (ministère de la Culture et des Communications du Québec)

MUSIQUE

MÉMOIRE D'ORCHESTRE

Pour lancer sa 30° saison, le Nouvel Ensemble Moderne (NEM) a présenté le 11 octobre à la salle Claude-Champagne de l'UdeM le concert « Carte blanche aux fondateurs ». Pour l'occasion, les musiciens ont pu sélectionner les pièces qui les ont le plus marqués au cours des 30 dernières années.

PAR STÉPHANIE DUSSAULT

Le directeur artistique et général du NEM, Normand Forget, est l'instigateur du projet. Il indique que chacune des pièces a été choisie en raison du plaisir qu'ont les musiciens à la jouer, mais aussi pour son caractère nostalgique.

Souvenirs musicaux

Les spectateurs ont pu entendre en première partie For the Time Being (Brian Current, 2000, 12'). Pour M. Forget, l'œuvre est associée au voyage de l'ensemble en Australie. Le directeur artistique la décrit même comme contenant « un peu de koala ».

Puis est venue *Lantern Lectures, Volume I,* mvt Solid Rocks I (Klas Torstensson, 1999-2000, 23'). Présentée sur scène pour la

première fois en 2002, elle a été spécialement composée par Klas Tortensson à la demande du NEM.

L'œuvre de 1997, *Cascando* (Pascal Dusapin, 1997, 10'), a quant à elle été retenue parce que le NEM entretient une relation privilégiée avec son compositeur, Pascal Dusapin.

Enfin, At the White Edge of Phrygia a résonné après l'entracte. M. Forget souligne qu'elle a fait voyager le NEM pendant quatre ans partout dans le monde, des clubs de golf du Québec jusque devant le prince héritier du Japon. Pour le directeur de l'orchestre, cette pièce a créé un lien entre l'ensemble et le public qui a chaleureusement applaudi son interprétation à chaque représentation. Avec 14 instrumentistes, l'œuvre a cloturé le concert.

PEINDRE SON AVENIR

À l'initiative du projet MURALES, l'étudiante Rocio Macabena Perez invite des Montréalais à peindre sur les murs de l'UdeM. Ce projet vise à libérer le potentiel artistique des bénévoles et à favoriser leur réinsertion professionnelle. Pour les artistes, la peinture devient un facteur d'inclusion.

PAR AMANDINE HAMON



epuis qu'elle s'est mise en tête de peindre les espaces publics de l'UdeM à la fin de son baccalauréat, l'étudiante à la maîtrise en psychoéducation a déjà réalisé trois murales dans l'Université. Sa dernière, achevée cet été au NutriBar, dans le café des étudiants en sciences infirmières et en nutrition, sera inaugurée le 25 octobre.

Si l'œuvre a une valeur décorative, l'objectif de Rocio est surtout de permettre aux jeunes artistes de participer à un projet collectif sérieux et de leur offrir un tremplin vers la réinsertion. « C'est une expérience bénévole, mais ça leur apprend aussi à s'engager dans une démarche de travail, de la préparation à l'exécution », détaille l'étudiante.

Des résultats observables

Passionnée d'art urbain, Rocio travaille dans plusieurs centres communautaires montréalais, dont le Carrefour Jeunesse-Emploi de Rivière-des-Prairies, où elle a rencontré Melina et Katleen*. La motivation des deux jeunes filles a attiré l'attention de Rocio, qui leur a proposé de faire partie de son nouveau projet artistique.

Pendant un mois et demi, couche après couche, les deux artistes en herbe ont décapé, blanchi, et peint le mur gris du café étudiant. « C'est moi qui conçois les murales, mais notre but est d'intégrer des personnes de l'extérieur pour les aider à s'orienter dans leur vie personnelle et professionnelle », explique Rocio.

Les participantes ont obtenu de Rocio une lettre de référence pour les aider dans leur processus d'insertion sur le marché du travail. Melina est aujourd'hui en recherche d'emploi,



C'est une expérience bénévole, mais ça leur apprend aussi à s'engager dans une démarche de travail, de la préparation à l'exécution.»

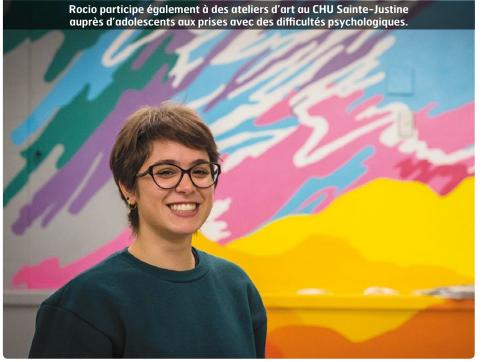
Rocio Macabena Perez Étudiante à la maîtrise en psychoéducation de l'UdeM

et Katleen a décidé de reprendre des cours. Son expérience a confirmé son intérêt pour la peinture. « Ce que j'ai préféré, c'est que Rocio m'a donné l'opportunité de peindre ma propre partie du mur, s'enthousiasme Katleen. Elle m'a donné les outils et des conseils, mais c'est moi qui ai peint. Maintenant, je veux mener des projets en travaux manuels. »

Observant le résultat, l'employé du café et étudiant en santé et sécurité du travail, Seif Hazil, commente l'incidence de cette murale. « C'est pas mal, juge-t-il. J'ai remarqué que les étudiants sont contents, même s'il y a moins de monde qu'avant parce que la murale a remplacé la télévision. »

L'art social

La directrice générale de l'Association québécoise pour la réadaptation psychosociale (AQRP), Diane Harvey, souligne l'importance de permettre aux individus de se réaliser pour assumer son rôle de citoyen. « En participant, les personnes se réapproprient le droit d'agir,



indique-t-elle. Pour nous, la croyance dans le potentiel de la participation active des personnes est une idée centrale du processus de réinsertion. »

Elle insiste sur la responsabilité de tous les acteurs sociaux dans ce processus. « Si l'accès à l'emploi est problématique, il faut dépasser cette notion de travail rémunéré pour inclure la vie sociale, poursuit-elle. Ce n'est pas seulement aux associations, mais à la société, de façon plus générale, d'offrir les moyens aux personnes de s'investir dans la vie sociale. »

Peu de recherches scientifiques existent concernant les bienfaits de l'art dans la réinsertion professionnelle, mais l'agente de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec (IUSMQ) Stéphanie Mélançon s'est penchée sur le sujet. « Depuis les origines de l'humanité, la création artistique a constitué un moyen pour l'homme de représenter, de symboliser, de traduire, d'objectiver et d'exprimer sa perception du monde et son rapport avec celui-ci** », témoigne la psychoéducatrice.

Le projet de Rocio risque de son côté de prendre de l'ampleur à l'UdeM car l'étudiante espère faire de son initiative MURALES un projet de doctorat.

> * Les intervenantes ont demandé à ce que leurs noms ne soient pas mentionnés.

** Revue *Le partenaire*, volume xxII, numéro 1, été 2013

DÉVOILER LA POÉSIE DU QUOTIDIEN

Jusqu'au 4 novembre, le Centre d'exposition Lethbridge accueille l'exposition De choses et d'autres. Les sculptures de l'artiste montréalais Samuel St-Aubin dévoilent le côté poétique d'objets du quotidien.

« Samuel St-Aubin est un inventeur autodidacte qui se spécialise dans les arts électroniques, explique la coordonnatrice programmation et logistique du centre, Catherine Côté-Cyr. Il crée des sculptures cinétiques qui donnent une autre dimension, une nouvelle utilité aux objets de tous les jours. » Ces œuvres mises en mouvement permettent de découvrir l'aspect ludique d'éléments codifiés, qui échappe souvent à notre attention, ajoute-t-elle.



Organisée dans le cadre de la quatrième Biennale internationale d'art numérique, cette exposition attire un public très diversifié et plaît beaucoup aux jeunes, d'après M^{me} Côté-Cyr. La plupart des créations exposées sont présentées pour la première fois en Amérique du Nord.

De choses et d'autres

Du 7 septembre au 4 novembre | Centre d'exposition Lethbridge 2727, boulevard Thimens, Saint-Laurent

RIOPELLE EN GRAVURES

Dans le cadre du 70^e anniversaire du manifeste du Refus global, la Maison de la culture Marie-Uguay présente, jusqu'au 21 octobre, des gravures du célèbre signataire Jean-Paul Riopelle.

L'exposition Jean-Paul Riopelle : *Gravures* illustre les grands moments de la création de l'artiste et présente douze de ses œuvres les plus marquantes. « Toutes les gravures proviennent de la vaste collection d'art contemporain de l'Université de Sherbrooke, et nous en sommes très fiers, déclare l'agent culturel à la Maison de la culture Marie-Uguay, Olivier Toutiras. Les œuvres ont presque toutes été réalisées à des époques différentes, ce qui permet de créer une rétrospective très intéressante de l'évolution de l'artiste. »

concret, conclut M. Toutiras.



La gravure a marqué un tournant dans la carrière de Riopelle, lui permettant de passer d'une approche non figurative, basée sur la rapidité du geste, à un processus créatif plus

Jean-Paul Riopelle: Gravures

Du 6 septembre au 21 octobre | Maison de la culture Marie-Uguay 6052, boulevard Monk, Montréal

CULTURE | PHILOSOPHIE

PHILOSOPHIE D'AUJOURD'HUI

La série de conférences donnée par le docteur en philosophie Maxime Rovere dans le cadre des Belles Soirées de l'UdeM remet au goût du jour les idées de Spinoza. Entre pensées rationnelles et écologiques, le spinozisme du 17e siècle semble proche de notre époque, et ce courant de pensée peut s'avérer plus contemporain qu'il n'y paraît.

PAR SARAH MOLKHOU

i nous lisons un grand philosophe, c'est justement pour nous retrouver dans le monde d'aujourd'hui », explique le journaliste et professeur de philosophie au Collège Montmorency Jérémie McEwen. Pour lui, les préoccupations des penseurs sont liées à leur époque, mais peuvent perdurer dans le temps. « La prétention à l'intemporel est justement ce qui pousse chaque personne à se poser des questions sur la vie », ajoute-t-il.

Contemporanéité des idées

Le docteur en philosophie et professeur à l'Université PUC de Rio de Janeiro Maxime Rovere estime que les grands penseurs peuvent s'inscrire dans la pensée contemporaine. « Le rationalisme est en crise, et la pensée de Spinoza peut nous aider à nous repenser en tant qu'êtres rationnels, indique-t-il. Aujourd'hui, on referme ce qu'on appelle l'épisode de la modernité, et le clan Spinoza* se situe à l'entrée de cet épisode de la modernité. Il a donc beaucoup de choses à nous apprendre pour repenser le monde autrement.»

Pour M. McEwen, la philosophie se présente cependant comme un outil de rationalisation perfectible et subjectif, ce qui décourage parfois les individus de s'en rapprocher. Un complexe subconscient apparaît alors selon lui. « Il ne faut pas avoir peur de se mettre sur un pied d'égalité avec les grands penseurs du passé quand nous les abordons, explique-t-il. Après tout, c'est nous qui sommes là et eux qui n'y sont plus. »

Genèse de la pensée écologiste

« Spinoza est un antidote contre le "désenchantement du monde"», développe M. Rovere, en faisant référence à l'expression définie en 1917 par le sociologue Max Weber. Il pense l'intelligibilité en fonction d'une évolution permanente, ce qui permet de repenser la multiplicité des points de vue.

Le docteur en philosophie tient également à souligner que Spinoza repense complètement le rapport entre l'homme et l'univers, soit une particularité du philosophe néerlandais d'origine portugaise. « D'après le spinozisme, nous suivons les lois de la nature et la

nature agit à travers nous, indique-t-il. C'est pour cette raison que nous avons une responsabilité, car nous faisons partie du grand individu qu'est la nature. » Pour M. Rovere, Spinoza avait une pensée écologique très étonnante à cette époque et dont il n'avait

pas forcément conscience lui-même. De quoi rendre son approche toujours plus proche des enjeux actuels.

> Le clan Spinoza est composé de Spinoza, Hobbes, Descartes, Regius, Sténon et Kerckinck





SCICLES SUPÉRIEURS

AVEC LOUIS T 12 NOVEMBRE, 19 H

CENTRE D'ESSAI / Pavillon J.-A.-DeSève BILLETS: 5 \$

INSCRIPTIONS EN LIGNE

FAECUM.QC.CA







#jaimecs



FAÉCUM